



VOL. 16 N° 6

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 11 DÉCEMBRE 2012

### Information de la présidente-directrice générale

**Mme Lucie Leduc**, présidente-directrice générale de l'Agence, informe l'assemblée que les ministres, **Dr Réjean Hébert** et **Véronique Hivon**, étaient de passage, la journée même au CHRDL, pour annoncer des investissements de près de 20 M\$ aux soins intensifs, en chirurgie d'un jour ainsi qu'en psychiatrie.

La séance de travail qui a suivi cette annonce a donné lieu à de bons échanges sur l'équité régionale et le ministre Hébert s'est montré très réceptif aux préoccupations de l'Agence.

### Parole à l'assemblée

À la suite des honneurs reçus dans le cadre des Prix d'excellence 2011-2012, les représentantes d'Enfance Libre Lanaudière sont venues présenter leur organisme et expliquer l'importance de leur action auprès des jeunes de la région.

De leur côté, les représentants de la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL) ont tenu à informer le conseil d'administration de l'Agence qu'ils participeront à la campagne de mobilisation provinciale visant à reconnaître leur rôle au sein des pratiques sociales et à obtenir un rehaussement de leur financement. Les organismes feront campagne sous le thème « Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire » et souhaitent rallier la population autour de leur cause. Dans Lanaudière, le rehaussement demandé se chiffre à 11 M\$ en santé et services sociaux. La TROCL a demandé à la pdg de l'Agence comment elle entendait soutenir cette action.

**Mme Leduc** a fait valoir qu'il était du ressort de l'Agence de documenter la pauvreté et l'iniquité en région. Dans cette perspective, elle souhaite continuer les communications entreprises avec la TROCL par l'entremise du comité bipartite et encourage les représentants à travailler en collaboration, de manière à maintenir un message cohérent, au bénéfice de la population régionale.

### Situation financière régionale

**Mme Gynette Caillé** mentionne que la période financière qui se terminait le 20 octobre dernier nous permet d'envisager un déficit de 4,2 M\$ pour la région, au 31 mars 2013. Cette situation s'explique par un dépassement de 4,6 M\$ au CSSS du Sud et à des surplus projetés d'environ 400 000 \$ au sein des

autres établissements du réseau. Dans ce contexte, le CSSS du Sud devra produire un plan de retour à l'équilibre budgétaire.

### Infections nosocomiales

Le **docteur Jean-Pierre Trépanier**, directeur de la santé publique, mentionne que la région a connu un automne tranquille du côté des infections nosocomiales. Toutefois, il est possible de constater une légère remontée des cas au CHRDL. Cette situation pourrait être attribuable à l'activité grippale prématurée de cette année. Un plan d'action est mis en place au sein de l'établissement et la culture de lavage des mains est renforcée auprès des équipes de travail.

### Présentation du rapport annuel

Conformément à la Loi, une présentation publique du *Rapport annuel de gestion 2011-2012* a été faite par la directrice des communications et de la qualité, **Mme Doris Prince**. Le rapport présente les faits saillants des activités régionales, les allocations budgétaires et divers rapports financiers. Ce rapport est disponible sur le site Internet de l'Agence [www.agencelanaudiere.qc.ca](http://www.agencelanaudiere.qc.ca)

### Budget aides techniques soutien à domicile

Un budget non récurrent de 476 427 \$ a été réparti entre les deux CSSS pour favoriser le maintien à domicile, notamment grâce à des appareils et aides techniques.

Pour les aides techniques aux activités de la vie quotidienne et de la vie domestique, le montant de 357 320 \$ a été ainsi réparti : 177 588 \$ au CSSS du Nord de Lanaudière et 179 732 \$ au CSSS du Sud de Lanaudière.

Pour les appareils de soutien à domicile, du total de 119 107 \$, 59 196 \$ ont été attribués au CSSSNL et 59 911 \$ au CSSSSL, le tout au prorata de la population âgée de 50 ans et plus.

### Protocoles et plans d'action

Différents protocoles d'entente et plans d'action ont été déposés au CA pour information et pour décision. Ceux-ci portent sur les sujets suivants : Protocole de collaboration intersectorielle en matière de violence conjugale, accès aux soins et services en langue anglaise, mise en commun des ressources informationnelles des régions Lanaudière, Laurentides et Laval, traumatismes cranio-cérébraux.